



GOLF DE RENNES  
ASSOCIATION SPORTIVE

## POURQUOI ADHERER À L'ASSOCIATION SPORTIVE ?

La licence 2018 est disponible. Vous pouvez la commander auprès de l'Association Sportive.

La licence et le certificat médical sont **OBLIGATOIRES** pour participer aux compétitions officielles.

Vous pourrez par la même occasion, adhérer à l'Association Sportive.

L'Association Sportive, en collaboration avec Blue Green, dont elle est l'interlocuteur officiel, a pour rôle de vous faire pratiquer votre sport dans les meilleures conditions.

Elle organise, entre autre, la vie du club de la manière suivante :

- \* elle accompagne les « Nouveaux Golfeurs » de Blue Green dans la découverte du club
- \* elle anime la vie du club à travers diverses animations et compétitions ludiques
- \* pour toutes les compétitions, elle recherche des sponsors, établit le calendrier, fournit un starter et proclame les résultats, assure la remise des prix, enregistre les résultats et les transfère à la FFGolf pour la gestion de l'index
- \* les droits de jeu des membres AS sont **réduits de 50%** (6 € pour les membres au lieu de 12 €)
- \* elle organise avec les Pros du club et des bénévoles de l'Ecole de Golf, qui concerne les enfants de 6 à 17 ans
- \* elle anime toutes les compétitions seniors qui se déroulent le plus souvent en semaine
- \* elle permet aux différentes équipes du club de participer aux compétitions départementales, régionales et nationales, en finançant les entraînements, les déplacements et les tenues représentatives du club

L'adhésion annuelle est de **48 €** pour un adulte (50% la 1ère année d'adhésion pour un «Nouveau Golfeur»)